

## Rallye mémoire à Nevers Questionnaire Square Édouard Millien

Lors de ce parcours, à chaque arrêt, vous allez découvrir des lieux, des plaques de rues et des monuments en souvenir d'hommes et de femmes ayant participé à la Seconde Guerre mondiale. Des documents supplémentaires vous permettront de mieux les comprendre et de les expliquer.

### Arrêt n°1 : Square Édouard Millien (plaque et photographie à droite)

#### Documents 1 : Photographies et rapport d'Édouard Millien (rédigé par lui en décembre 1948)



« Dès juillet 1940, je reçois à la préfecture des soldats français prisonniers de guerre qui se sont évadés. Ils cherchaient à passer la ligne de démarcation toute proche de Nevers. J'ai improvisé une modeste organisation destinée à faciliter ces passages. Seul, la tâche aurait été impossible. J'ai donc fait appel au concours de cinq de mes collaborateurs immédiats (Mmes Jane Pascal, Madeleine et Jeanne Eichenberger ; MM. Léon Bellin et Charles Thiery) dont je connaissais les sentiments et quelques amis sûrs de Nevers (dont René Bluzat).

Sans avoir tenu de comptabilité précise – et pour cause – je puis affirmer que de juillet 1940 à février 1942, date de mon arrestation par la Gestapo, cette équipe a pu recevoir, munir de faux papiers d'identité, faire soigner et habiller le cas échéant, héberger, donner un peu d'argent, transporter en automobile aux approches de la ligne de démarcation et faire franchir celle-ci sans encombre, le plus souvent à gué ou en barque sur l'Allier, à plus de 600 prisonniers français évadés et une trentaine d'Anglais ».

Source : Arch. dép. Nièvre, 1630 W 91

Note sur la ligne de démarcation : frontière intérieure séparant la zone occupée par les Allemands (dont la Nièvre fait partie) de la zone libre. La ligne passe par la rivière Allier avant de couper à Apremont pour poursuivre dans le Cher.

1) Où travaille Édouard Millien en 1940 ?

.....

2) Pourquoi les soldats français sont-ils prisonniers de guerre ? Que s'est-il passé en France en mai-juin 1940 ?

.....

.....

3) Quelle est donc la mission principale de ce groupe de résistance dès juillet 1940 ?

.....

.....

4) Comment les soldats passent-ils la ligne de démarcation ? Soulignez-le dans le texte.

5) Pourquoi Édouard Millien dit-il : « Sans avoir tenu de comptabilité précise – et pour cause » ?

.....  
.....

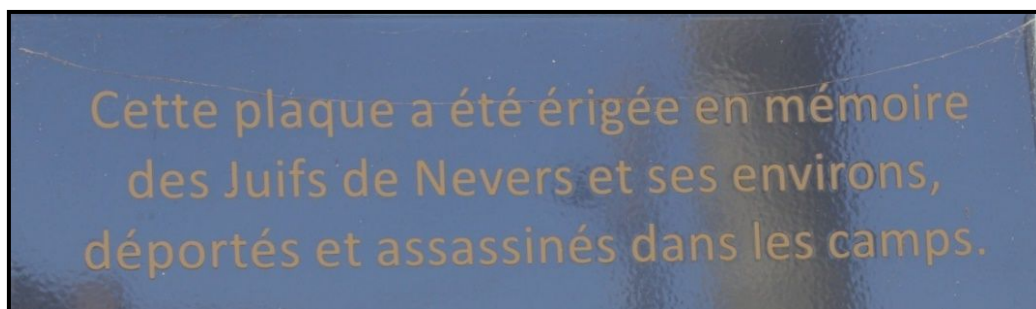
6) Qu'est-il arrivé à Édouard Millien en février 1942 ?

.....  
.....

7) Édouard Millien a-t-il survécu à la guerre ? OUI NON (entourez la bonne réponse)

Soulignez dans les documents page précédente ce qui prouve votre réponse (2 éléments à trouver).

**Document 2a : Plaque inaugurée en juillet 2012 au square Édouard Millien**



**Document 2b : Rapport du 12 juillet 1942 du préfet de la Nièvre au commandant de gendarmerie et au commissaire de police de Nevers**

« Conformément aux instructions des autorités d'occupation, tous les juifs âgés de 16 ans à 45 ans inclus, des deux sexes, de nationalité polonaise, tchécoslovaque, russe, allemande, autrichienne, grecque, yougoslave, norvégienne, hollandaise, belge, luxembourgeoise et apatrides (1), devront être immédiatement arrêtés et transférés dans le camp d'internement de Pithiviers (Loiret).

Les arrestations devront être intégralement exécutées le 13 juillet à 20 heures.

Les juifs devront être livrés pour le 15 juillet à 20 heures, dernier délai, au camp d'internement ».

(1) Apatride : personne qui a perdu sa nationalité.

Source : Arch. dép. Nièvre, 1067 W 35

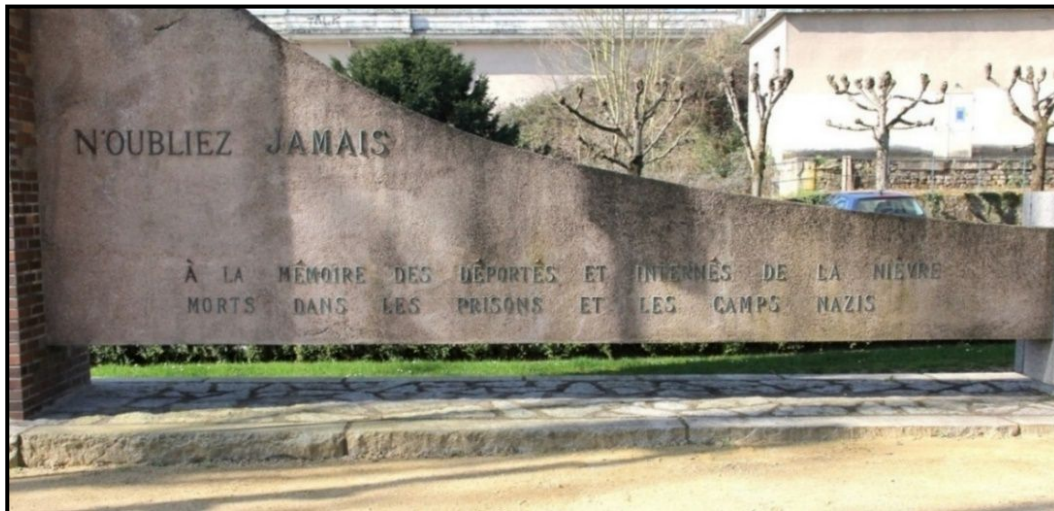
8) À quelle date les juifs de Nevers et de la Nièvre ont-ils été arrêtés et où ont-ils été ensuite internés ?

.....  
.....

9) Où la plupart d'entre eux ont-ils ensuite été déportés et assassinés ? Citez le nom de ce lieu, à la fois camp de concentration et centre de mise à mort (vous pouvez vous aider des pierres installées de chaque côté de l'allée).

.....  
.....

**Document 3 : Monument de la Déportation**



10) Quelle différence faites-vous entre l'internement et la déportation ? .....

.....

11) Pourquoi est-il écrit « N'oubliez jamais » ? .....

.....

**Arrêt n°2 : Promenade le long du quai de Loire**

**Documents : Le viaduc en 1940**



*« Le 17 juin, alors que les soldats allemands allaient arriver, la deuxième arche du viaduc a sauté à 8 heures du matin.*

*Le pont de pierre a été épargné. Le capitaine qui devait mettre le feu à la mèche a été décapité par un obus allemand ».*

12) Qui a dynamité le viaduc et a tenté de le faire pour le pont routier ? Pourquoi selon vous ?

.....

.....

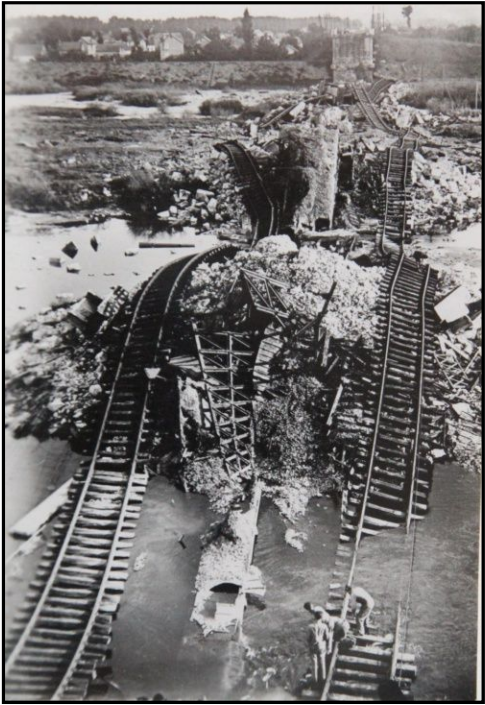
# LE VIADUC est remis en service

Hier, le viaduc a subi des essais définitifs. Dès le matin, une locomotive passait au « ralenti » la passerelle lancée entre la première et la troisième arche. Plus tard, deux locomotives franchissaient ensemble la passerelle. Les différents essais poursuivis toute la journée ont été concluants. Dès aujourd'hui le trafic ferroviaire va reprendre normalement par le viaduc et les voyageurs n'auront plus à faire une promenade qui manquait de charme pour aller prendre le train au-delà des ponts.



Ci-contre, article du journal *Paris-Centre* du 6 octobre 1940  
Ci-dessus, le pont provisoirement réparé.

**Documents : Le viaduc en septembre 1944**



Dimanche 3 septembre :  
« *Cet après-midi, les Allemands se sont appliqués à faire sauter à la dynamite tous les aiguillages de la gare et vers 18 heures, le viaduc du chemin de fer dont ils ont détruit 5 arches sur 7. La détonation a été formidable et a brisé une quantité de glaces de magasins et de carreaux en ville* ».

13) Qui a détruit la quasi-totalité du viaduc le 3 septembre 1944 ?  
Pourquoi selon vous ?

.....  
.....

14) Quelles ont été les conséquences matérielles de ces destructions ?

.....  
.....

Source : Arch. dép. Nièvre, 7 J, fonds Bélile et 9 J, fonds Jean Locquin

**Note complémentaire :**  
Les forces allemandes quittent la ville le 6 septembre 1944, c'est la fin de l'Occupation. Les résistants entrent à Nevers le 9 septembre et organisent un grand défilé de la victoire.

NIÈVRE

la ligue de  
l'enseignement

F O L de la Nièvre

ONACVG  
mémoire et solidarité

E. J. A.  
Délégation Militaire  
de la Nièvre

Questionnaire réalisé par M. Boudard (Service éducatif des Archives départementales de la Nièvre)